



Quatre soldats canadiens sont tués en Afghanistan



Le premier ministre Stephen Harper a offert ses condoléances aux familles et collègues des quatre soldats canadiens tués, samedi, en Afghanistan.

M. Harper a déclaré que la mission canadienne en Afghanistan fait face à de nombreux risques. Il s'est également dit fier du travail mené par les troupes canadiennes dans ce pays.

Les quatre soldats canadiens ont perdu la vie lorsqu'une bombe a sauté au passage de leur convoi militaire. L'accident est arrivé près de Gumbad, à environ 70 km d'où se trouve le camp canadien. Trois des soldats sont décédés lors de la déflagration; l'autre a succombé à ses blessures après son hospitalisation.

Les victimes sont le caporal Matthew Dinning, originaire de l'Ontario, le Bombardier Myles Mansell, né en Colombie-Britannique et le lieutenant William Turner, né à Toronto. L'identité du quatrième soldat n'a pas été révélée à la demande de ses proches.

Les ministres du G7 s'inquiètent de la flambée des cours du pétrole

Les ministres des Finances et les présidents des banques centrales du G7 se sont engagés à agir pour éviter que la forte augmentation des prix du pétrole ces derniers jours nuise à la santé de l'économie mondiale.

Les cours du pétrole ont battu un nouveau record vendredi à New York. Il est rendu à plus de 75 dollars le baril. La réunion du G7 se tient à Washington, sur fond de tensions liées au programme nucléaire iranien et de baisse des stocks d'essence aux États-Unis.

Cette flambée des prix n'a eu jusqu'ici qu'un impact modéré sur l'économie mondiale. Selon la déclaration des ministres et des présidents des banques centrales, « les risques proviennent des développements sur le marché du pétrole, des déséquilibres globaux et du protectionnisme croissant ».

Le G7 réunit les sept plus importants pays industrialisés de la planète (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Canada).



La construction de logements à coût abordable est essentielle

La construction de logements à coût abordable est essentielle pour réduire le nombre d'itinérants à Montréal et au Québec.

Le «Réseau Solidarité Itinérance du Québec» estime que les gouvernements doivent s'atteler rapidement à la tâche. Le Réseau, accompagné d'une centaine de membres, s'est réuni samedi à Montréal.

L'organisme élabore actuellement une politique sur l'itinérance. Elle mettra l'accent non seulement sur la création de logements de qualité et à bas prix, mais aussi sur le droit à un revenu décent, et sur l'accessibilité aux soins de santé.

L'organisme exigera aussi du gouvernement du Québec des investissements supplémentaires dans le réseau communautaire.

Hebdo-Info est un résumé de l'actualité de la semaine précédant sa parution et concerne divers sujets. Les informations contenues dans ce bulletin sont tirées du site Internet «Matinternet» à l'adresse suivante

<http://www.matin.qc.ca>

Chantale Lemay
Commission scolaire de la
Beauce-Etchemin

Le fabricant du Vioxx est déclaré responsable de la mort d'un homme

Un jury de l'État du Texas a déclaré responsable, vendredi, le laboratoire pharmaceutique américain Merck & Co. de la mort d'un homme de 71 ans. Ce dernier avait eu une crise cardiaque fatale après avoir utilisé pendant un mois l'analgésique Vioxx.

Le tribunal a ordonné à l'entreprise de payer une somme de 32 millions \$ US à la famille. Merck a déjà fait part de son intention d'en appeler de ce jugement.

Cette affaire est la sixième d'une série de 11 500 poursuites intentées contre le fabricant. Le jugement rendu vendredi porte le compte des verdicts à trois gains et trois défaites pour Merck.

Le laboratoire a retiré le Vioxx du marché en septembre 2004. Une étude montrait que la consommation à long terme (plus de 18 mois) du médicament doublait les risques de crises cardiaques et accidents vasculaires cérébraux.

Plus tôt ce mois-ci, un autre tribunal avait condamné Merck à verser 9,0 millions \$ US de dommages et intérêts à un homme de 77 ans. Lui aussi avait été victime d'une crise cardiaque après avoir pris du Vioxx.



Les ours polaires du Canada auront disparus dans moins de 25 ans

Les ours polaires auront disparu dans moins de 25 ans, selon le scientifique australien Tim Flannery. Il explique que le réchauffement climatique réduit considérablement la couche de glace dont les ours dépendent pour se nourrir et se reproduire.

La couverture de glace de l'Arctique baisse de huit pour cent par année. Les ours polaires présentent déjà des signes de stress très importants a expliqué M. Flannery. Ce dernier est un scientifique renommé et auteur du best-seller « The Weather Makers ».

Les ours polaires donnaient auparavant naissance à des triplés. Maintenant ils n'ont qu'un petit à la fois. Le temps de sevrage est passé de 18 à 12 mois. Leur poids moyen a baissé de 15 pour cent. Ces observations ont été faites par M. Flannery.

La visite de M. Flannery à Ottawa survient une journée après l'ancien premier ministre Brian Mulroney. M. Mulroney a lui aussi dit que le Canada devait reconnaître l'urgence d'agir face au réchauffement climatique.

Moment de réflexion
Que devrait faire le gouvernement canadien afin de réduire le réchauffement climatique?



Un Allemand jette ses marks aux toilettes

Un retraité du Nord de l'Allemagne a tiré la chasse d'eau sur quelque 30.000 marks (15.300 euros). Il croyait que les billets n'étaient plus valables depuis l'adoption de l'euro, selon la police de Kiel.

L'homme, âgé de 64 ans, croyait que les billets n'avaient plus aucune valeur. Il avait encore 30.000 marks dans son appartement ainsi que 14.000 euros en billets. Les policiers l'ont accompagné à la banque pour déposer l'argent.

Les billets et pièces en euros ont remplacé 12 monnaies nationales de l'Union européenne en 2002. Il est toujours possible d'échanger l'ancienne devise à la Banque centrale.

Des enquêteurs ont découvert que le retraité avait signalé un problème d'évacuation chez lui et sont allés le voir. Ils ont vu qu'il avait jeté son argent dans la cuvette des toilettes, selon un communiqué de la police.

L'ÉNIGME DE LA SEMAINE

Un petit garçon affirme :
« J'ai autant de frères que de sœurs »

Sa sœur répond :
« J'ai deux fois plus de frères que de sœurs »

Combien y a-t-il d'enfants dans cette famille?

Solution précédente :
Un seul : moi.